

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT DE MANIWAKI

Région : Outaouais

Date de la visite : 20 novembre 2018

Date de transmission au MSSS : 12 mars 2019

Reddition de comptes : 20 novembre 2020

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	1	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	4	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	6	6
Total	0	0	11	0

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			20 novembre 2019			20 novembre 2020		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES								
1	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement à bonifier son programme d'accompagnement en soins palliatifs et de fin de vie.	2019-10-31			X			X
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ								
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les contentions physiques soient utilisées seulement en dernier recours.	2019-10-31			X			X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		20 novembre 2019			20 novembre 2020			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
3	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin de réaliser des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur les plans clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	2019-10-31			X			X
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de promouvoir les droits des résidents.	2019-10-31			X			X
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	2019-10-31			X			X
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE								
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser une activité postadmission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches lors de l'accueil .	2019-10-31			X			X
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité, en incluant les proches.	2019-10-31			X			X
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que la majorité des résidents ne soit pas placée à leur table plus de vingt minutes avant le début de l'activité.	2019-10-31			X			X
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale et écrite.	2019-10-31			X			X
10	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que le positionnement des résidents et du personnel soit adéquat lors des repas.	2019-10-31			X			X
11	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que la programmation des activités soit présentée sur sept jours.	2019-10-31			X			X